



UNSS
976 MAYOTTE

Sélection Challenge JO UNSS MAIF 2023

Jeunes Arbitres
Jeunes Organisateurs
Jeunes Dirigeants
Jeunes Coachs
Jeunes Secouristes
Jeunes Reporteurs
Jeunes Ambassadeurs écoresponsables

**Le Challenge JO UNSS MAIF Collège se déroulera à
GRUISSAN- Académie de Montpellier.
DU 10 Au 12 MAI**

**Dossier à renvoyer avant le :
3 AVRIL au Service Régional**



CIRCULAIRE Sélection Challenge JO Collège 2023

Retour dossier 3 AVRIL 2023

Présentation :

Dans le cadre de notre projet « Tous JO » l'UNSS Mayotte participe au Challenge National JO UNSS - MAIF.

La précédente délégation était composée d'élèves retenues pour la classe De Coubertin Milliat dans le cadre du dispositif Génération 2024.

Exceptionnellement les élèves provenaient de plusieurs établissements.

Pour cette année nous souhaitons accompagner sur le déplacement en métropole une AS particulièrement impliqué dans le développement des jeunes officiels.

Le Challenge National JO UNSS MAIF se déroule sur 3 jours à Gruissan. Des ateliers sportifs et des temps de formation sont au programme de ce challenge.

Sélection académique :

Pour nous permettre d'effectuer la sélection académique nous vous demandons de faire parvenir au Service Régional par mail avant le lundi 3 avril 23h59 le dossier suivant :

- Nommer les participants prévus pour être en conformité avec la fiche sport de la national UNSS. Cliquer [ICI](#). (Les rôles de Jeune Reporter, Jeune Dirigeant et Jeune Écoresponsable sont obligatoires).

La délégation doit représenter au moins 6 rôles. Les jeunes officiels doivent être formés et certifiés au moins d'un niveau départemental.

- Un argumentaire 20 lignes max sur l'engagement de l'établissement dans la formation des Jeunes Officiels.
- Une production vidéo Jeune Reporters de l'année en cours.
Ce peut être une création pour la sélection ou une production existante sur un événement de l'année 2022/2023.
Une production « Ma génération Responsable en 90" » sera à prévoir pour le CF.

Jury :

- Un représentant du SR - (DR ou DRA)
- Un chef d'établissement
- Le référent Jeunes Reporters (Olivier Debrusse, Lycée du Nord)

Prise en charge par le SR :

- Les billets d'avion
- Le déplacement Paris/ Gruissan AR
- L'hébergement/ restauration sur les journées du challenge donc du 10 au 12 mai(éventuellement la veille et le lendemain à Gruissan)

Reste à la charge des AS :

- L'hébergement/restauration avant et après le challenge.
- L'équipement.
- Les sorties pédagogiques hors challenge.

Attention : Prévoir de recueillir dès à présent les documents nécessaires à la demande d'un passeport collectif pour les mineurs étrangers.